



Lettre de la Formation Syndicale

N°1

Paris, le 12 juillet 2017

Sommaire

- Utilisation du  p. 2
- Stages 2017-2018 p. 8
- Demande Autorisation d'absence p.22
- Plan des hôtels p.23
- Stages FSU 2017-2018 p.25

Se poser ...

Après une année une fois de plus intense voici enfin venu le temps de se poser un peu pour prendre un repos bien mérité.

En attendant la fin des dernières commissions et le départ effectif pour des moments de détente, vous trouverez dans cette première lettre de la formation syndicale 2017-2018 les éléments nécessaires pour vous permettre d'organiser votre participation à la formation syndicale nationale.

Lors de cette année de congrès, la préparation des débats prendra sans aucun doute une part importante de notre activité militante. Nous espérons cependant que nous pourrions accueillir un grand nombre d'entre vous lors de ces stages afin de poursuivre l'effort de formation des militants, de débats et de préparation du prochain congrès national et des élections professionnelles qui se profilent déjà.

Attention !

Stages d'octobre, autorisation d'absence dernier délai le :

- **12 août Séminaire Carrière**
- 3 septembre Blois
- 10 septembre pour pratiques démocratiques
- 17 septembre pour CHSCT et Nvx militants S3

BONNES VACANCES

A TOUS

Valérie SIPAHIMALANI, Secrétaire générale adjointe
 Matthieu LEIRITZ, Secrétaire national à la formation syndicale
 Frank BOULLE, secteur national formation syndicale
 Sébastien SALMON, secteur national formation syndicale

Nous contacter

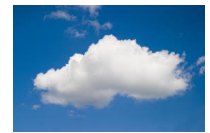
Notre collaboratrice : *Pascaline Bréban* - 01 40 63 27 10

Le secteur : *formation.syndicale@snes.edu*

En cas d'urgence :

Matthieu Leiritz : 06 08 54 71 22 *Frank Boule* : 06 48 55 13 05 *Sébastien Salmon* : 06 18 71 14 36

La tête dans le nuage, les pieds dans la formation



Pourquoi utiliser le nuage ?

La mutualisation, pourtant réclamée par nombre de militants lors des stages nationaux, a cependant des difficultés à se mettre en place. La réalisation du « nuage » du SNES-FSU est une occasion de la mettre en pratique de façon plus large.

Le secteur formation syndicale vous propose d'utiliser cet outil afin de mettre en commun les différentes expériences de stages effectuées dans les académies et de mettre à votre disposition les documents fournis lors des stages nationaux.

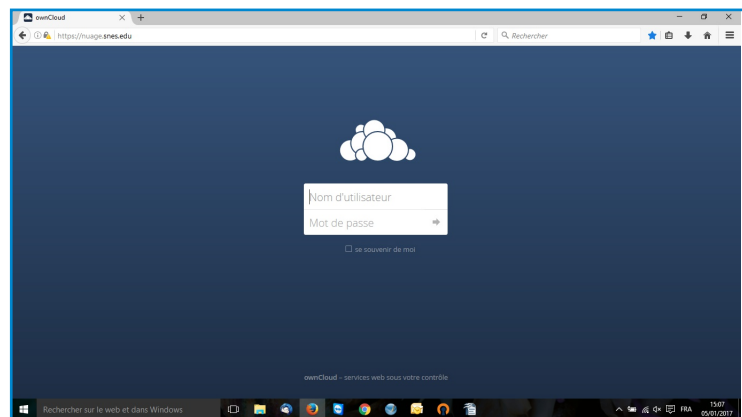
Comment accéder au nuage ?

Accéder au nuage est plus simple que l'on ne le pense.

1^{ère} condition, avoir une adresse en « snes.edu » ou en « academie.snes.edu » (adresse du S3, du S2 ou une adresse personnelle fournie par le S3)

2^{ème} condition, se connecter au nuage :
www.nuage.snes.edu.

Les identifiants et mots de passe sont les mêmes que pour l'adresse SNES.

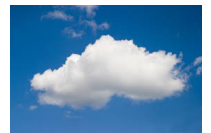


Une fois connecté au nuage vous êtes inscrit au groupe formation syndicale.

L'ensemble des données de la formation syndicale du nuage est à votre disposition.

2 dossiers sont à votre disposition : Le dossier **formation syndicale national** (docs S4) vous permettra d'accéder aux documents des stages nationaux. Le dossier **formation syndicale S2/S3** vous permettra de mettre à disposition les documents de vos stages mais aussi de consulter ceux déposés par les autres

La tête dans le nuage, les pieds dans la formation



Formation syndicale (docs s2-s3)

- Nom
- AED
- Bilan
- carrière_mutation
- CATEGORIE
- CHSCT_souffrance au travail_RPS
- CNAM
- Collège
- Communication

Dossier Formation syndicale (docs s2-s3)
Cette rubrique permettra de mettre à disposition les documents de vos stages mais aussi de consulter ceux déposés par les autres académies.

Dossier Formation syndicale (docs S4)

Formation syndicale (docs S4) > Les stages nationaux > Année 2016-2017 > créer un réseau de S1

- Nom
- mises en situation
- observatoire
- KitS1v3pages.pdf
- organiser_un_stage.odt

EXEMPLE : Vous trouverez dans le dossier du stage sélectionné, l'ensemble des documents mis à disposition des stagiaires lors du stage : « Comment organiser un stage ? », kit à destination des S1, document de l'observatoire, mise en situation pour la formation...

Servez-vous et enrichissez le dossier S3/S2 de vos propres expériences



Cette rubrique a pour but de classer les 19 premiers stages pour vous aider à faire votre choix. Elle permet également de vous rappeler les dates de dépôt des demandes d'autorisation d'absence.

Action syndicale

- **Animer un S1-** jeudi 23 et jeudi 24 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 22 octobre
- **Communication-** jeudi 13 et vendredi 14 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 12 novembre
- **Syndiquer** - mercredi 20 et jeudi 21 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 19 novembre

Collège-lycée-contenus

- **Pratiques démocratisantes** - mercredi 11 et jeudi 12 octobre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 10 septembre
- **Collège** - mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 7 octobre
- **Lycée : BAC** - mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 28 octobre
- **Colloque Evaluation des élèves-** mardi 19 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 16 novembre

Politique scolaire

- **Politique scolaire** - mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 5 novembre

Voie techno – GRETA – FCA

- **Voie technologique** - mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 12 novembre

Catégories

- **Retraités S1** - mercredi 4 et jeudi 5 octobre 2017
inscription avant le 5 septembre
- **Documentalistes** - jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 24 octobre
- **Collectif CPE** - mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence avant le 7 octobre
- **psy EN Snes-SNUIPP** - jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 15 octobre
- **Non titulaires** - jeudi 9 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 8 octobre
- **Documentalistes** - jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 24 octobre

Carrière - mutations, CHSCT

- **Séminaire carrière** - mercredi 13 septembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 12 août
- **CHSCT** - jeudi 18 et vendredi 19 octobre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 17 septembre
- **Séminaire Emploi Carrière** - mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017
inscription avant le 5 octobre
- **CAPN** - jeudi 21 et vendredi 22 décembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai le 20 novembre
- **AED/AESH** - mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2017
demande d'autorisation d'absence dernier délai : le 27 octobre



Je m'inscris

via la rubrique en ligne adhérent du site snes.edu :

[La Formation syndicale](#)



Le parcours de Formation syndicale



Le secteur Formation vous propose un parcours de formation pour l'année 2017-2018.

Nous avons conçu ce parcours en 2016 pour qu'il soit réalisé sur une période de 3 ans. Il est destiné principalement aux militants intégrant des bureaux départementaux ou des CA académiques.

Nous vous le présentons suivant 4 axes :

1. Mieux connaître notre syndicat et notre fédération

- **Nouveaux militants 3**, apprendre à agir en instances, syndiquer, être permanencier, au contact des personnels, Stage SNES, les 18 et 19 octobre 2017
- **Nouveaux militants, session 1**, comprendre notre syndicat, nos revendications et nos moyens d'action Stage SNES, les 7 et 8 février 2018
- **Nouveaux militants, session 2**, comprendre notre syndicat, nos revendications et nos moyens d'action Stage SNES, les 16 et 17 mai 2018
- **Les femmes et l'action militante dans notre fédération** Stage FSU, les 4 et 5 décembre 2017
- **Action syndicale et mémoire militante**, comprendre l'actualité syndicale au regard de l'histoire de notre organisation Stage SNES, les 23 et 24 mai 2018

2. Animer la vie syndicale

- **Syndiquer**, proposer l'adhésion sous toutes ses formes Stage SNES les 20 et 21 décembre 2017
- **Animer un S1**, aider les militants de terrain à créer et à suivre les sections locales Stage SNES, les 23 et 24 novembre 2017
- **Nouveau management publique**, reprendre l'initiative face au NMP Stage SNES, les 31 janvier et 1^{er} février 2017

3. Pour les commissaires paritaires et les élus départementaux et académiques

- **CHSCT** Stage SNES, les 18 et 19 octobre 2017
- **Politique scolaire** Stage SNES, les 6 et 7 décembre 2017
- **Agrégés** Stage SNES, les 10 et 11 janvier 2018
- **TZR** Stage SNES, les 4 et 5 avril 2018
- **Elus CREFOP, CESER** Stage FSU, le 19 octobre 2017

4. Comprendre les enjeux globaux et sociétaux

- **Retraites**, Stage FSU, les 16 et 17 novembre 2017

De la nécessité de déposer un label pour un stage de formation syndicale.

Le secteur formation syndicale souhaite attirer l'attention de la CAN sur l'organisation des stages syndicaux et leur labellisation dans les académies et les départements.

Les stages syndicaux sont régis par 2 textes et ouvrent droit à des autorisations d'absence de droits pour tous les personnels.

La loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000501099>

« Le fonctionnaire en activité a droit :

(...)

7° Au congé pour formation syndicale avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an.

La formation ouvrant droit au bénéfice de ce congé et placée sous la responsabilité des organisations syndicales de fonctionnaires représentées au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat peut faire l'objet d'une aide financière de l'Etat

(...) »

Ainsi, chaque agent a droit à 12 jours qui sont sur un quota d'absence personnel.

Ainsi, il n'y a pas à prendre sur les ASA du syndicat.

Cependant,

Pour qu'un stage syndical ouvre droit à ces autorisations d'absences il faut que le décret 84-474 du 15 juin 1984 soit respecté.

Notamment l'article 1 :

« Article 1 [En savoir plus sur cet article...](#)

Modifié par [Décret n°2004-1193 du 9 novembre 2004 - art. 1 JORF 11 novembre 2004](#)

*Le congé pour formation syndicale prévu à l'article 34 (7°) de la loi du 11 janvier 1984 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi et à l'article 2 de la loi du 23 novembre 1982 susvisée pour les agents non titulaires de l'Etat ne peut être accordé que pour effectuer un stage ou suivre une session dans l'un des **centres ou instituts** qui figurent sur une liste arrêtée tous les trois ans par le ministre chargé de la fonction publique. »*

Pour le SNES-FSU, l'**institut** est l'IRHSES : <http://www.irhses.snes.edu/>

Il est donc indispensable que chaque section académique ou départementale du SNES-FSU qui organise un stage dépose une demande de label auprès de l'IRHSES via la formation syndicale nationale : formation.syndicale@snes.edu

Merci de votre collaboration.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de besoins :

Matthieu LEIRITZ : matthieu.leiritz@snes.edu

Franck BOULLE : franck.boulle@snes.edu

Sébastien SALMON : sebastien.salmon@snes.edu

Stages 2017-2018

ATTENTION : Faites vos demandes d'autorisation d'absence dans les temps

Les contenus des stages sont susceptibles d'être aménagés en fonction de l'actualité.



<p>1</p> <p>SEMINAIRE INTERCATEGORIEL</p> <p>mercredi 13 septembre 2017</p> <p>Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 12 août</p>	<p>OBJECTIF Suivi politique du dossier évaluation</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none">• Évaluation (« RdV de carrière »)• Classe exceptionnelle : point d'actualité, orientations politiques, dispositif SNES <p>TYPE DE STAGE Séminaire</p> <p>PUBLIC VISÉ Secrétaires généraux des S3</p>
<p>2</p> <p>RETRAITÉS S1</p> <p>Enjeux du syndicalisme retraité SNES-FSU dans les départements : Pourquoi ? Comment ?</p> <p>mercredi 4 et jeudi 5 octobre 2017</p> <p>Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 4 septembre</p>	<p>OBJECTIF Renforcer les sections départementales des retraités du SNES et l'action</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement d'un S1 de retraité• Relations avec S2 S3• Relations intersyndicales• Dossiers et revendications du SNES• Préparation du congrès 2018 <p>TYPE DE STAGE Sensibilisation-Formation</p> <p>PUBLIC VISÉ Collectifs S1 de retraités, militants actuels et futurs. Privilégier les responsables actuels et futurs</p> <p>Intervenants envisagés : Benoît Teste, Secrétaire général adjoint du SNES, et partenaires du groupe des 9</p>

3

**Les 20èmes
RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE**

EUREKA
Inventer, découvrir, Innover

BLOIS

4 au 7 octobre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 3 septembre**

**"L'innovation comme enjeu de société :
fonctions sociales, acteurs et conflits"**

INTERVENANTS

- Liliane Hilaire-Pérez, professeure d'Histoire moderne à l'Université Paris Diderot-Paris 7 Directrice d'études à l'EHESS, Membre du Centre A. Koyré
- François Jarrige, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne. Membre du Centre Georges Chevrier
- Mathieu Arnoux, professeur à l'université Paris Diderot- Paris 7, directeur d'études à l'EHESS
- Guillaume Carnino, enseignant chercheur au COSTECH (Université de Technologie de Compiègne), Post doctorant Centre Recherche historique (CNRS-EHSS). Membre du Centre A. Koyré
- Amélie Hart-Hutasse, (modératrice), professeure d'histoire géographie en lycée, responsable du groupe histoire-géographie au SNES-FSU

4

CONTENUS

Quelles pratiques pédagogiques
démocratisantes ?

mercredi 11 et jeudi 12 octobre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 10 septembre**

OBJECTIF

Préparer le prochain congrès
Approfondir la fiche 6 du thème 1 du Congrès de Grenoble

THEMES

- démocratisation, différenciation, diversifications, travail en groupe, groupe de compétences, co-interventions
- « nouvelles » modalités pédagogiques (îlots, classe inversée...)

TYPE de STAGE
Approfondissement

PUBLIC VISÉ
Militants S4 et collègues ayant travaillé sur ces questions en JRD nationales, militants S2 S3 en charge du thème 1 lors des congrès académiques et national.

5

CHSCT

mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 17 septembre**

OBJECTIF

Lien avec l'action syndicale dans le Second degré

THEMES

- Actualité des CHSCT M/A/D
- Ateliers différenciés : « Débutants au CHSCT » : formation de base : Rôle de l'instance, obligations de l'employeur et droits des représentants du personnel au CHSCT et des personnels. Militants « expérimentés » dans l'instance : analyse des situations de conflits dans les EPLE.
- Thématiques second degré à aborder dans les CHSCT.
- Coordination entre les CHSCT et les s2, s3, s4 en vue de la préparation des élections professionnelles.

TYPE de STAGE
Approfondissement

PUBLIC VISÉ
Représentants SNES-FSU aux CHSCT D, A et M, ainsi qu'aux militants S2, S3 et S4.

<p>6</p> <p>NOUVEAUX MILITANTS 3</p> <p>mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2017</p> <p>Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 17 septembre</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Former les nouveaux militants aux différentes tâches militantes qu'ils pourraient avoir à rencontrer lors de leurs activités dans une section académique ou départementale.</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicalisation : proposer la syndicalisation • Communication • Animer une réunion • Siéger en instance, intervenir, rendre compte • Terrain : visite établissement, heure d'information syndicale • Permanence <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Les stagiaires des stages « nouveaux militants » 1 et 2 des années précédentes.</p>
---	---

<p>7</p> <p>NON TITULAIRES</p> <p>jeudi 9 novembre 2017</p> <p>Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 7 octobre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>Préparer l'année revendicative, préparer le congrès de Rennes 2018</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualités de la catégorie et action fédérale du 8 novembre • Fonctionnement de collectif « non-titulaires » • Préparer le congrès de Rennes <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Responsables non titulaires dans les académies</p>
---	--

<p>8</p> <p>COLLEGE</p> <p>mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017</p> <p>Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 7 octobre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des leviers qui peuvent améliorer la mixité sociale entre les collèges et à l'intérieur des collèges, notamment en éducation prioritaire. • Réfléchir sur le mandat d'étude du SNES-FSU sur le rôle des enseignements facultatifs. Préparation du congrès (thème 1) <p>THEMES</p> <p>Comment l'autonomie des établissements engendre la concurrence et dessert la mixité sociale alors même que le ministère prône d'adapter l'enseignement au niveau du public de chaque établissement</p> <p><i>Intervenant : Etienne Butzbach qui travaille sur la mixité sociale avec le CNESCO</i></p> <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>S1-S2-S3</p>
--	---

9

Collectif CPE

mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 7 octobre**

OBJECTIF

Préparation du Congrès 2018 et des élections professionnelles

THEMES

L'actualité syndicale de la catégorie

TYPE DE STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Militants CPE S2, S3, S4

10

Séminaire EMPLOI-CARRIERES

Session 2

mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 7 octobre**

THEMES

Changements statutaires et mouvement, HC :

J1/ Carrières : Mise en place des nouvelles mesures / RdV de carrière, Avancement d'échelon, Hors-classe, Classe exceptionnelle

J2/ Emploi : Orientations et nouveautés de la Note de service « mouvement 2018 »

TYPE de STAGE

Séminaire

PUBLIC VISÉ

Secrétaires généraux des S3, Responsables emploi des S3

11

PSY EN SNES et SNUIPP

jeudi 17 novembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 15 octobre**

OBJECTIF

- Place et rôles du psychologue dans l'institution scolaire
 - Permettre aux PsyEN du 1^{er} et du 2nd degré de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques de métier : nouvelle formation, relations avec la MDPH, travail en complémentarité avec les autres services et structures.
- Intervention de chercheurs et travail en ateliers

THEMES

- Nouvelle formation,
- Relations avec la MDPH, travail en complémentarité avec les autres services et structures.

TYPE DE STAGE

Aprofondissement

PUBLIC VISÉ

Militants PSY EN

<p>12</p> <p style="text-align: center;">CNED</p> <p style="text-align: center;">jeudi 23 novembre 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 19 octobre</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Faire émerger de nouveaux militants syndicaux pour renouveler les listes FSU en vue des élections professionnelles du CNED de 2018 (nombreux départs en retraite avant septembre 2018).</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux • Les différentes instances au CNED: CA , CO, CHSCT et CTE. • La problématique des contractuels • Quelle position syndicale? <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Les représentants FSU voir les futurs représentants dans les instances du CNED</p>
<p>13</p> <p style="text-align: center;">Documentalistes</p> <p style="text-align: center;">Professeur documentaliste : une identité professionnelle à (ré) affirmer !</p> <p style="text-align: center;">jeudi 19 et vendredi 20 <u>octobre</u> 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le <u>18 septembre</u></p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualité du métier • Organisation de l'action syndicale • Préparer le congrès de Rennes 2018 <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un point sur le métier • Travailler à la construction des futurs mandats • Former, recruter et renouveler nouveaux militants relais en S3 <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Collègues syndiqués professeurs documentalistes, S3</p>
<p>14</p> <p style="text-align: center;">Animer un S1</p> <p style="text-align: center;">jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 22 novembre</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Organiser dans les S3 et dans les S2 une formation à destination des S1 afin de les préparer à animer la vie syndicale dans leur établissement</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attentes des S3/S2 envers les S1. • Organiser/animer une réunion dans un établissement. • Accompagner un collègue lors d'une rencontre avec le chef d'établissement. • Intervenir dans une réunion/instance dans l'établissement (connaître les textes, positionnement) • Préparer un stage à destination des S1 <p>TYPE de STAGE</p> <p>Formation de formateurs</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Militants des S2 et des S3 en charge du suivi du réseau des S1</p>

<p>15</p> <p style="text-align: center;">AED AESH</p> <p>mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 19 octobre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la possibilité aux participant-e-s de répondre eux mêmes aux problématiques locales • Renforcer le lien S4-S3-S2 • Discuter et renforcer les mandats du SNES <p>THEMES</p> <p>Formation et discussions</p> <ul style="list-style-type: none"> • AESH « Du CUI au CDI, son statut, ses missions et ses difficultés. » • AED « Ses devoirs oui ! Et ses droits ? » • CCP « Un outil pour se défendre à s'approprier! » <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Adhérents et militants AEd et AESH et militants CPE/Enseignants en charge du secteur dans leur académie ou département.</p>
---	---

<p>16</p> <p style="text-align: center;">Lycée BAC</p> <p>mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 19 octobre</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Préparation du congrès 2018</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel bac, quelle réforme pour le lycée ? • Réformer le bac, pour quoi faire ? <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement/ouvert</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Militants S2, S3, S4</p>
--	---

<p>17</p> <p style="text-align: center;">POLSCOL</p> <p>mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017</p> <p style="color: red; text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 19 octobre</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Maitriser les étapes et les grands sujets de la préparation d'une rentrée scolaire de l'élaboration du budget à l'implantation des postes</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • LOLF (Loi organique relative aux Lois de Finances : élaboration du budget au niveau national puis académique, BOP), budget de l'Etat, répartition des moyens par le MEN • Préparation de rentrée dans les académies (implantation des postes, carte des formations...) • interventions en CTSD , CTA, CDEN, CAEN <p>TYPE de STAGE</p> <p>Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ</p> <p>Militants des S2 , S3 qui suivent ces questions ou qui sont susceptibles de les suivre sous peu !</p>
--	---

18

COLLOQUE EVALUATION DES ELEVES

mercredi 19 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 20 octobre**

OBJECTIF

A VENIR

THEMES

A VENIR

TYPE de STAGE

COLLOQUE

PUBLIC VISÉ

A VENIR

19

NUMERIQUE

mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 6 novembre**

OBJECTIF

Armer les militants locaux sur les questions du numérique et les implications sur les lieux de travail

THEMES

- Le numérique et les questions juridiques
- Le numérique et la relation au travail et au métier
- Quelles actions syndicales menées et à quels niveaux ?

TYPE de STAGE

Aprofondissement

PUBLIC VISÉ

Responsables académiques collège et lycée, militants départementaux en charge du suivi des établissements, (militants de sections locales ?)

20

VOIE TECHNOLOGIQUE

mercredi 13, jeudi 14 et
vendredi 15 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 9 novembre**

OBJECTIFS

- Définir les besoins en termes d'évolution des diplômes technologiques
- Positionner les formations technologiques dans les problématiques d'évolution des métiers dans les principaux secteurs économiques
- démontrer la nécessité de renforcer ces formations, dès le pré bac, au BTS et au-delà afin de contribuer à former des jeunes les menant à une insertion professionnelle réussie.

Déroulement en 3 journées, chacune centrée sur un champ défini : industriel (activité de conception, production, maintenance), tertiaire (administration et relation client, générales ou spécialisée), sanitaire et social (relations aux personnes ou gestion des structures...).

Des spécialistes (chercheurs ou professionnels) des ressources humaines dans chacun des secteurs seront invités pour partager leur expérience et ainsi donner des pistes sur les évolutions souhaitables en termes de formation et de qualification. L'objectif serait de définir les besoins en termes d'évolution des diplômes technologiques.

TYPE de STAGE

Aprofondissement

PUBLIC VISÉ

Stage destiné aux responsables des S3 en charge des questions de formations technologiques et de qualifications.

21

COMMUNICATION

mercredi 13 et jeudi 14 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 12 novembre**

OBJECTIFS

A venir

THEMES ABORDES

A venir

TYPE de STAGE

A venir

PUBLIC VISÉ

A venir

22

SYNDIQUER

mercredi 20 et jeudi 21 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 19 novembre**

OBJECTIFS

Permettre aux militants d'intégrer l'adhésion dans toutes les formes d'action syndicale

THEMES

- Proposer l'adhésion
- Etat de la syndicalisation
- Mener une campagne de syndicalisation
- Permanence et syndicalisation
- « Approcher » l'adhérent

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Militants départementaux en charge du suivi des sections locales, trésoriers départementaux et académiques et départementaux, (militants de sections locales ?)

23

CPGE

mercredi 20 décembre 2017

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 19 novembre**

OBJECTIFS

A venir

THEMES

A venir

TYPE de STAGE

A venir

PUBLIC VISÉ

A venir

24

AGREGES

mercredi 10 et jeudi 11 janvier 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 10 décembre**

OBJECTIF

Articulation CAPA / CAPN

- Bilan des différentes opérations de gestion (liste d'aptitude, hors classe, classe exceptionnelle, LA...)
- Articuler les interventions des commissaires paritaires en CAPA et en CAPN suite à la publication des nouvelles notes de service

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Responsables des CAPA Agrégés, + élus CAPN

<p>25</p> <p style="text-align: center;">CPE</p> <p>mercredi 10 et jeudi 11 janvier 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 10 décembre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur les enjeux professionnels, l'évolution du métier • Comment militer syndicalement ? <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néo management public et vie scolaire : origines, dérives, quel mode de gouvernance démocratique, éviter l'isolement... • Quelle vision du métier, cadre A ? • Contexte des élections pros <p><i>Stage articulé sur la circulaire métier, lecture ambitieuse du Snes, quel bilan ? Lien avec les nouvelles modalités d'évaluation.</i></p> <p>TYPE de STAGE Approfondissement ouvert</p> <p>PUBLIC VISÉ Militants CPE, S2, S3, S4</p>
<p>26</p> <p style="text-align: center;">FCA</p> <p>jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 11 décembre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>Le stage doit faire le point sur les évolutions récentes concernant les formations continues des adultes dans le service public au niveau des GRETA, mais aussi en relation avec l'AFPA ou d'autres structures. Evolution des marchés de formation, des niveaux de formation et de qualification, financements des formations et durée de formation.</p> <p>TYPE de STAGE Stage ouvert</p> <p>PUBLIC VISÉ Responsables GRETA des sections académiques et aux CFC.</p>
<p>27</p> <p style="text-align: center;">ELUS PSY EN</p> <p>mercredi 18 et jeudi 19 janvier 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 18 décembre</p>	<p>OBJECTIF Formation des élus</p> <p>THEMES Les textes réglementaires, le rôle de l'élue, le mouvement, (technique et politique). Les temps forts et l'organisation ...</p> <p>TYPE de STAGE à venir</p> <p>PUBLIC VISÉ Nouveaux élus PsyEN et anciens commissaires paritaires, COPSY DCIO et psychologues scolaires.</p>
<p>28</p> <p style="text-align: center;">Cas concrets</p> <p>jeudi 18 janvier 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 18 décembre</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>Lors des stages nationaux « Militer dans un S2 », « Créer et animer un réseau de S1 » et « NMP » des séquences de formation sous forme de mise en situation ont été utilisées.</p> <p>Il s'agit de permettre à des militants des S3 ou des S2, animateurs de stages, de mettre en place des séquences de « cas concrets » lors de stages académiques ou départementaux.</p> <p>Ces situations de stages peuvent être utilisées dans différents types de stages : formations de militants de terrains, formations de S1, formations de permanenciers, formation de commissaires paritaires...</p> <p>Intervenir dans une réunion, dans une salle des professeurs, dans une instance, accompagner un collègue chez un chef d'établissement...</p> <p>TYPE de STAGE Formation de formateurs</p> <p>PUBLIC VISÉ Militants des S2 et des S3 en charge de l'organisation ou de l'animation de stages</p>

29

RETRAITÉS 2

jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 20 décembre**

OBJECTIF

Actualité syndicale de la catégorie

THEMES

- Politiques de santé envers les personnes âgées : applications de la loi ASV, bilan
- Mise en perspective en regard du congrès 2018

TYPE de STAGE

Formation

PUBLIC VISÉ

Militant-es de S1 retraités, représentants CDCA.
Intervenants envisagés : partenaires syndicaux et associatifs, médecin ...

30

NMP

Reprendre l'initiative syndicale face au nouveau management public

mercredi 31 janvier
et vendredi 1er février 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 20 décembre**

OBJECTIF

Comprendre les effets du NMP sur notre métier

THEMES

- Comment défendre les personnels face au NMP ?
- Quelles alternatives sont possibles ?
- Quelles initiatives syndicales peut-on prendre ?
- À quels niveaux et comment ?

TYPE de STAGE

Formation de formateurs. Présence de militants de la CGT et de Solidaires

PUBLIC VISÉ

Militants départementaux en charge du suivi des sections locales, militants de CTSD et de CTA

31

ACTION JURIDIQUE

jeudi 1er et vendredi 2 février 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 20 décembre**

OBJECTIF

Informer les militants des principales dispositions (liberté, limite, droits fondamentaux) afférentes au numérique dans le cadre de l'Education nationale.

THEMES

Droits et numérique

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Militants académiques « action juridique »

<p>32</p> <p style="text-align: center;">FIC EDM</p> <p>Quel apport des tuteurs de terrain dans la formation des enseignants et des CPE ?</p> <p style="text-align: center;">jeudi 1er et vendredi 2 février 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 20 décembre</p>	<p>OBJECTIF Préparation du Congrès 2018</p> <p>THEMES Quel apport des tuteurs de terrain dans la formation des enseignants et des CPE ?</p> <p>La formation des enseignants et CPE se déroule depuis 2013 à l'ESPE. Les stagiaires ont un service à mi-temps et sont épaulés, conseillés par des tuteurs de terrain qui sont rarement reconnus comme réels formateurs. Qu'est-ce qui se joue dans cette relation entre stagiaire et tuteur de terrain ? Quel apport spécifiques de ces personnels dans la formation en lien ou contradiction avec l'ESPE ?</p> <p>C'est ce rôle essentiel d'interface entre le milieu professionnel et la formation théorique qui seront au coeur de ce stage.</p> <p>TYPE de STAGE Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ Stage à destination des tuteurs, militants, ESPE dans les S3</p>
<p>33</p> <p style="text-align: center;">NOUVEAUX MILITANTS 1</p> <p style="text-align: center;">mercredi 7 et jeudi 8 février 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 6 janvier</p>	<p>OBJECTIF Donner une culture syndicale généraliste, stage animé par les responsables nationaux des secteurs</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système éducatif français • Collège, lycée, voie technologique • Les contenus • Le paysage syndical • Communiquer <p>TYPE de STAGE Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ Militant(e)s entrant dans les équipes des S2, S3 et S4</p>
<p>34</p> <p style="text-align: center;">DCIO</p> <p style="text-align: center;">jeudi 8 et vendredi 9 février 2018</p> <p style="color: red;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 7 janvier</p>	<p>OBJECTIF Analyser les conséquences des nouvelles missions et du PPCR sur la fonction de Directeur.</p> <p>THEMES L'évolution des missions et du positionnement du DCIO, La Fonction, la chaîne hiérarchique, l'évaluation, la carrière ...</p> <p>TYPE de STAGE Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ Militants PSYEN (EDO) Directeurs et nouveaux directeurs</p>

35

GRETA

jeudi 8 et vendredi 9 février 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le 7 janvier**

OBJECTIFS

- Donner des éléments d'informations aux collègues qui représentent le SNES dans les instances où sont traitées les questions de formation continue des adultes notamment les CA des établissements supports des GRETA et les instances académiques.
- Donner les éléments législatifs et réglementaires afin de permettre aux représentants de mieux défendre les personnels.

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Responsables GRETA des S3 et aux élus des établissements

36

MLDS

mercredi 14 et jeudi 15 mars 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le**

**zone A le 8 février
zone B le 22 février
zone C le 14 février**

OBJECTIFS

faire le point sur l'état de cette mission et dresser des perspectives y compris en termes d'action syndicale.

THEMES

Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU ont été, et restent des acteurs incontournables de la lutte contre le décrochage scolaire, qui aujourd'hui touche chaque année au moins 80 000 jeunes. Ils ont contribué à rendre pérenne cette mission, à en professionnaliser les acteurs en imposant un référentiel d'activités et de compétences, à reconnaître cette professionnalisation par une certification spécifique et à peser pour la titularisation des personnels contractuels.

Nous sommes également intervenus pour une définition claire et sans ambiguïté des obligations réglementaires de service, et une reconnaissance par un régime indemnitaire spécifique.

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Personnels de la MLDS, ouvert au SNUEP

36

TZR

mercredi 4 et jeudi 5 avril 2018

**Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le**

**zone A le 8 février
zone B le 22 février
zone C le 14 février**

OBJECTIFS

Former les militant-es des S3 et S2 en charge des questions TZR

THEMES

- actualité du dossier
- bilan du congrès.
- état de la jurisprudence

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Responsables académiques TZR

37

DROITS ET LIBERTES

mercredi 16 et jeudi 17 mai 2018

Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le
zone A le 12 avril
zone B le 18 avril
zone C le 12 avril

OBJECTIFS

- Actualité syndicale et préparation du congrès
- Former de nouveaux militants

THEMES

J1 : Nouvelles résistances, droit de retrait, grève, nouveaux modes de contestation...

J2 : Conquête de nouveaux droits, égalité femme homme en CAPA, collègue menacé d'expulsion... *RESF. Marianne Cabaret Rossi, lycée Voltaire, Paris...*

Intervenants : lanceur d'alerte ? Mediapart ? Change.org... Info CGT Com...

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Militants intéressés

38

NOUVEAUX MILITANTS 2

mercredi 16 et jeudi 17 mai 2018

Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le
zone A le 12 avril
zone B le 18 avril
zone C le 12 avril

OBJECTIFS

Donner une culture syndicale généraliste, stage animé par les responsables nationaux des secteurs

THEMES

- La Fonction publique en France
- Nos statuts et carrières
- Le paritarisme
- Le travail syndical sur le métier
- L'entrée dans le métier
- La précarité

TYPE de STAGE

Approfondissement

PUBLIC VISÉ

Militant(e)s entrant dans les équipes des S2, S3 et S4

39

Action syndicale et mémoire militante

mercredi 16 et jeudi 17 mai 2018

Demande d'autorisation d'absence et inscription
dernier délai avant le
zone A le 12 avril
zone B le 18 avril
zone C le 12 avril

OBJECTIFS

Mieux comprendre et maîtriser les revendications syndicales par le biais de l'histoire.

THEMES

- 1986 la lutte contre la réforme Devaquet (BAC, démocratisation de l'enseignement supérieur)
- l'invention du statut des chefs d'établissement
- le SNALC
- CGT et FSU : quel système de retraite ?

TYPE de STAGE

Ouvert

PUBLIC VISÉ

Tout militant du SNES

<p>40</p> <p style="text-align: center;">CPC TECHNO</p> <p style="text-align: center;">mercredi 16 et jeudi 17 mai 2018</p> <p style="text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le zone A le 12 avril zone B le 18 avril zone C le 12 avril</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Faire le point sur les questions liées à l'élaboration des référentiels des diplômes en CPC. Il permettra de travailler l'évolution de ces instances. Organisé conjointement avec le SNUEP, il accueillera des représentants en CPC de la CGT.</p> <p>THEMES <i>A venir</i></p> <p>TYPE de STAGE <i>A venir</i></p> <p>PUBLIC VISÉ <i>A venir</i></p>
<p>41</p> <p style="text-align: center;">RETRAITES 3</p> <p style="text-align: center;">mercredi 23 et jeudi 24 mai 2018</p> <p style="text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le zone A le 12 avril zone B le 18 avril zone C le 12 avril</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Après le congrès : la mise en oeuvre des mandats pour les retraités SNES ; quelles responsabilités pour le "syndicalisme retraité" dans le contexte créé par un an de politique Macron.</p> <p>THEMES : <i>A venir</i></p> <p>TYPE de STAGE Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ Stage ouvert aux militants-es S1 et S3 Intervenants envisagés : SG SNES, partenaires du groupe des 9 ...</p>
<p>42</p> <p style="text-align: center;">NON TITULAIRES 2</p> <p style="text-align: center;">mercredi 31 mai et jeudi 1er juin 2018</p> <p style="text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le zone A le 12 avril zone B le 18 avril zone C le 12 avril</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Bilan de l'activité syndicale, propositions d'action</p> <p>THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan du congrès • Modalités de mise en place des revendications • Organisation pour l'année prochaine <p>TYPE de STAGE Approfondissement</p> <p>PUBLIC VISÉ Responsables non titulaires des S3</p>
<p>43</p> <p style="text-align: center;">COLLOQUE COPSY</p> <p style="text-align: center;">jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 (sous réserve)</p> <p style="text-align: center;">Demande d'autorisation d'absence et inscription dernier délai avant le 27 mai</p>	<p>OBJECTIF <i>A venir</i></p> <p>THEMES <i>A venir</i></p> <p>TYPE de STAGE <i>A venir</i></p> <p>PUBLIC VISÉ <i>A venir</i></p>

• Permanenciers et personnels en difficulté	10 et 11 janvier
• Retraités/CDCA	10 octobre
• Collectif des responsables formation syndicale des SN	12 octobre
• Précarité, couplé à une journée d'action le 9/11	8 et 9 novembre
• Militer dans une SD	9 et 10 novembre
• Le point sur les retraites	16 et 17 novembre
• Journées d'automne/retraités	29 et 30 novembre
• Les femmes et l'action militante dans notre fédération	4 et 5 décembre
• Nouveau Management public et statuts de la Fonction publique	6 et 7 décembre
• Retraités/CDCA	12 décembre
• CHSCT niveau 1 "grands débutants"	13 et 14 décembre
• Communiquer	20 et 21 décembre
• Permanenciers et personnels en difficulté	10 et 11 janvier
• MGEN	31 janvier
• FPQE	1 ^{er} février
• EUROPE	31 janvier et 1 ^{er} février
• Action sociale	14 et 15 mars
• Intersyndicale Femmes	15 et 16 mars
• Colloque Institut sur le salariat	22 mars
• Lutter syndicalement contre l'extrême droite	4 et 5 avril
• Fiscalité	4 et 5 avril
• CHSCT 2 approfondissement	16 et 17 mai
• LGBT	16 et 17 mai
• Transition écologique, emploi et formation professionnelle	23 et 24 mai
• Droits et Libertés	23 et 24 mai
• Colloque institut sur la formation continue	7 juin
• Colloque COPSY	28 et 29 juin

La formation syndicale : un droit individuel

Le droit existe : il est fait pour être utilisé.

Le droit à la formation syndicale est reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non, par un ensemble de textes.

Règles générales

- . Tout fonctionnaire (titulaire, stagiaire ou auxiliaire) en activité a individuellement droit à un congé d'une durée maximale de 12 journées ouvrables par an.
- . Ce congé ne peut être accordé que pour suivre un stage ou une session dans un des centres ou instituts qui figurent sur une liste d'agrément.
- . Le traitement est maintenu pendant la durée du congé pour formation syndicale.
- . Le congé peut être utilisé pour plusieurs sessions de formation durant la même année scolaire, à condition de ne pas dépasser le cumul des 12 jours autorisés pour l'année. Pour nos catégories, l'année de référence est l'année scolaire.
- . Pour obtenir un congé, il faut déposer une demande individuelle de congé (cf. modèle). Adressée par voie hiérarchique, elle doit être déposée auprès du chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage. Une non réponse dans les 15 jours vaut autorisation.

En cas de difficultés avec le chef d'établissement, inviter les collègues à prendre contact avec la section académique (départementale) du Snes, organisatrice du stage.

L'intégralité des textes de référence sur cette question se trouve sur le site du Snes national à :

<https://www.snes.edu/private/La-formation-syndicale-un-droit.html>

Modèle d'autorisation d'absence

A adapter selon la situation. A déposer auprès du chef d'établissement **au moins 30 jours avant le début du stage.**

Nom ----- Prénom :-----

Grade et Fonction : -----Établissement :-----

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M [1]-----

Conformément aux dispositions [2]

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au [3] pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Il est organisé par la section [académique / départementale / nationale] du SNES (fsu) sous l'égide de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au JORF du 6 janvier 2000).

A..... le.....

Signature :

[1] Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

[2] Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)

[3] Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.



Attention aux autorisations spéciales d'absence !

AVERTISSEMENT !

La délivrance des autorisations spéciales d'absence est de plus en plus réglementée !

Au vu de la baisse de 10 % des décharges, le secteur FSN a pris la décision de limiter les dispenses des ASA aux seuls intervenants dans les stages.

Merci de votre aide. L'inscription doit être réalisée dans les délais d'un mois, prévus par la réglementation.

En effet, elles viennent en déduction de ce que le MEN attribue comme moyens au SNES et donc en déduction du montant des décharges.

Merci de votre aide

HOTELS A PROXIMITE DU SNES

